



FICHE : PROFIL DE POSTE

Intitulé du poste : TECHNICIEN SUPERIEUR HOSPITALIER BIOMEDICAL

A- FONCTION

Résumé synthétique de la fonction :

Assurer la mise en œuvre et la traçabilité de la maintenance et du contrôle qualité des équipements biomédicaux du Centre Hospitalier de VALENCE en coopération avec les services utilisateurs, en lien avec les prestataires et sous l'autorité de l'Ingénieur Biomédical.

Détail des différents rôles :

Gestion de maintenance :

- Organisation, planification, réalisation et suivi de la maintenance préventive
- Mise en œuvre du contrôle qualité (organisation de bancs de tests, planification des contrôles, calibration des testeurs, interconnexion avec la G.M.A.O)
- Gestion du stock de pièces détachées et d'accessoires
- Gestion de la documentation technique
- Gestion du pool de matériels de remplacement
- Manutention, stockage, conditionnement, livraison des matériels neufs et à dépanner

Traçabilité :

- Gestion de l'inventaire
- Suivi des fins de garanties
- Suivi des contrats (contrôle des interventions des prestataires externes, saisies des rapports d'intervention et bilans annuels)
- Suivi des prêts de matériel
- Gestion des réformes (stockage, listes de cession, évacuation...)

Formation :

- Planification et suivi des formations techniques
- Planification et suivi des formations « utilisateurs »

Relations « clients-fournisseurs » :

- Suivi de la satisfaction des services « clients »
- Recensement des réclamations
- Analyse des besoins liés à l'organisation de la maintenance et propositions

Matériorvigilance :

- Gestion des dispositifs médicaux ayant « dysfonctionnés »
- Mise en œuvre des mesures conservatoires

Références professionnelles (ou réglementaires si elles existent)

Décret n°2011-744 du 27 juin 2011 modifié portant statut particulier du corps des TH et TSH

B- PRESENTATION DU SERVICE

Le Service Biomédical du Centre Hospitalier de VALENCE est rattaché à la Direction des Travaux et de la Logistique

Il a pour rôle d'assurer :



- La continuité de fonctionnement du plateau technique biomédical (maintenance préventive et corrective)
- Le maintien du niveau de performance des équipements biomédicaux (contrôle qualité, bancs de tests)
- La sécurité d'utilisation des équipements biomédicaux (marquage CE, normes techniques...)
- La maîtrise de l'obsolescence et de la vétusté du parc d'équipements au regard des exigences médicales (planification pluriannuelle du renouvellement)
- La formation du personnel médical et soignant à l'utilisation des équipements biomédicaux (formation initiale réalisée par le fournisseur du matériel lors de la mise en service)
- La veille réglementaire (équipements nécessaires au respect des conditions techniques de fonctionnement des unités de soins, normes techniques liées aux équipements ou à leur environnement)
- La veille technologique (publications scientifiques, congrès, journées professionnelles...) pour une planification pluriannuelle efficiente de l'investissement biomédical
- La gestion des risques relative aux dispositifs médicaux (matériovigilance)

Il comprend :

- 1 Ingénieur Biomédical, Responsable de service
- 5 Techniciens biomédicaux

Rq : Le secrétariat est assuré par la Direction des Travaux et de la Logistique
Les achats (investissements/maintenance) sont gérés par une acheteuse dédiée au secteur Biomédical.

C- SPECIFICITES DU SERVICE

D- COMPETENCES EXIGEES

- 1) Diplômes ou grade
 - Bac+2 minimum en biomédical, électronique, systèmes numériques
- 2) Savoir-faire technique
 - Polyvalence dans le domaine des technologies biomédicales
- 3) Formation requise
 - Technologies Biomédicales (une compétence en Systèmes Numériques serait également appréciée)
 - Utilisation de l'informatique (Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur notamment)
 - Connaissances minimales de la gestion de la qualité et des risques

E- SAVOIR-FAIRE

1) Savoir-faire relationnel

- Sens de la communication et du contact
- Capacité à travailler seul ou en équipe
- Capacité à informer ou rendre compte
- Aptitude à développer et maintenir une relation de confiance avec les équipes soignantes
- Sens de la négociation dans le cadre des relations avec les prestataires externes

2) Qualités requises (disponibilités, discrétion, dynamisme)

- Rigueur et méthode
- Diplomatie, qualités relationnelles d'écoute et d'analyse
- Esprit d'initiative
- Aptitude à la gestion
- Mise à jour continue des connaissances techniques

F- CONDITIONS DE TRAVAIL

1) Matériel mis à disposition

- Outillage nécessaire au dépannage
- Matériel de test pour le contrôle de qualité
- Informatique pour la communication et la traçabilité

2) Planning

- Quotité de travail : 37h30/semaine - 15 jours de RTT
- Horaires d'ouverture de l'atelier : 8h-17h du Lundi au Vendredi
- Pas de garde ou astreinte

3) Lieu d'exercice

- CH Valence
- Etablissements en convention et/ou direction commune avec le CH Valence.

G- GRADE ET REMUNERATION : ECHELLE N°

Grille de Technicien Supérieur Hospitalier

H- PLACE DANS L'ORGANIGRAMME

Lien hiérarchique

- Sous l'autorité de l'Ingénieur Biomédical Responsable du Service Biomédical